

BULLETIN D'INFORMATION FINANCIÈRE

Mars 2024
Volume XXX, numéro 1

DANS CE NUMÉRO...

NOTRE HISTOIRE	2
CONCOURS : COTISEZ SANS Y PENSER	4
REER : COTISER MAINTENANT, DÉDUIRE PLUS TARD	5
RÉTENTION DU PERSONNEL : LES SALAIRES DE VOTRE CLINIQUE SONT-ILS COMPÉTITIFS?	6
SONDAGE DE SATISFACTION ANNUEL	8
SALON DES MÉDECINS RÉSIDENTS	8
CONFÉRENCES ET FORMATIONS	8
SURVOL DES MARCHÉS FINANCIERS	9
RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS	11
RATIO DES FRAIS DE GESTION	11
FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSIERS ET OBLIGATAIRES	11
NOS SERVICES-CONSEILS	12
POUR NOUS JOINDRE	12



DEPUIS 45 ANS AU SERVICE DES MÉDECINS...

Chers clients,

Découvrez dans ce numéro comment, depuis 45 ans, les Fonds FMOQ se sont construits et solidifiés grâce à vous et pour vous, devenant la référence financière de confiance des médecins et de leurs proches.

Aujourd'hui, Fonds FMOQ est plus qu'un partenaire financier privilégié des médecins : la bonification dynamique de son offre de services-conseils démontre sa volonté d'accompagner les médecins dans l'optimisation de leur environnement de travail, en mettant à disposition l'expérience et l'expertise pointue nécessaires.

Pour marquer cette année importante, sous le signe de votre bien-être et votre tranquillité d'esprit, nous poursuivons avec un nouveau concours qui peut vous faire gagner des lots festifs.

Merci de votre confiance,

Bonne lecture!

Emmanuel Matte,
Président

NOTRE HISTOIRE

IL ÉTAIT UNE FOIS...

L'histoire des Fonds FMOQ commence en 1979 quand, à l'initiative du D^r Jacques Dinelle, des membres de la FMOQ, alors sous la présidence du D^r Gérard Hamel, s'engagent à mettre sur pied un outil d'épargne pour les médecins afin que ces derniers maîtrisent leur avenir financier.

Depuis 45 ans, les produits et services signés Fonds FMOQ contribuent encore et toujours à la santé financière de milliers de médecins et de leur proches.

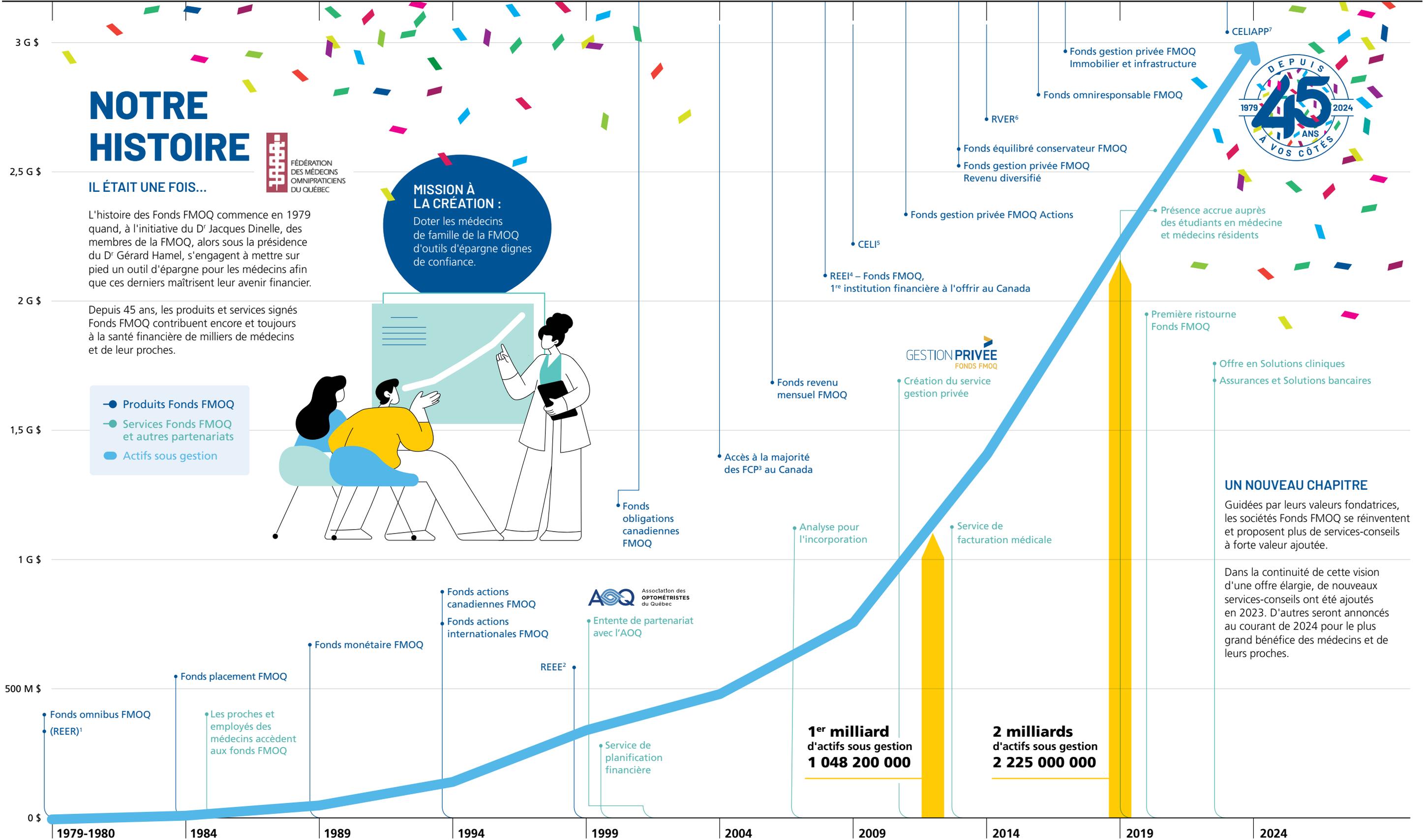


MISSION À LA CRÉATION :

Doter les médecins de famille de la FMOQ d'outils d'épargne dignes de confiance.



- Produits Fonds FMOQ
- Services Fonds FMOQ et autres partenariats
- Actifs sous gestion



UN NOUVEAU CHAPITRE
Guidées par leurs valeurs fondatrices, les sociétés Fonds FMOQ se réinventent et proposent plus de services-conseils à forte valeur ajoutée.

Dans la continuité de cette vision d'une offre élargie, de nouveaux services-conseils ont été ajoutés en 2023. D'autres seront annoncés au courant de 2024 pour le plus grand bénéfice des médecins et de leurs proches.

¹ REER : régime enregistré d'épargne-retraite | ² REEE : régime enregistré d'épargne-études | ³ FCP : fonds commun de placement | ⁴ REEI : régime enregistré d'épargne-invalidité | ⁵ CELI : compte d'épargne libre d'impôt | ⁶ RVER : régime volontaire d'épargne-retraite | ⁷ CELIAPP : compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété

BILLETS DE CONCERTS À GAGNER!



CONCOURS COTISEZ SANS Y PENSER

Vous avez mieux à faire de votre temps que de vous rappeler d'investir?

Automatisez votre épargne et courez la chance de gagner des billets pour des spectacles de votre choix partout au Canada et aux États-Unis*.

**10 CERTIFICATS-CADEAUX TICKETMASTER
D'UNE VALEUR DE 500 \$ SERONT TIRÉS PARMIS
LES PERSONNES ADMISSIBLES.**

* Certaines conditions s'appliquent.





REER : COTISER MAINTENANT, DÉDUIRE PLUS TARD



Julie Drolet, Pl. Fin.
Représentante en épargne collective

Les personnes cotisant à leur régime enregistré d'épargne-retraite (REER) profitent généralement de la déduction fiscale lors de leur prochaine déclaration de revenus. Toutefois, savez-vous qu'il peut être intéressant de la reporter, par exemple, si vous cotisez en 2024 et demandez la déduction en 2026? Julie Drolet, Représentante en épargne collective chez Fonds FMOQ, explique les avantages de cette stratégie.

Pourquoi reporter votre déduction ?

Cette stratégie est efficace lorsque vous prévoyez que vos revenus augmenteront au cours des prochaines années, ce qui est souvent le cas des étudiants en médecine ou médecins résidents.

Par exemple, si votre revenu annuel avoisine les 52 000 \$ en 2024, votre taux marginal d'imposition est de 31,53 %. « Supposons que vous cotisez 5 000 \$ à votre REER. En demandant votre déduction immédiatement, vous économisez 1 576,50 \$ (31,53 % de votre cotisation). Si vous reportez votre déduction au moment où vos revenus atteindront 250 000 \$, avec un taux d'imposition de 53,31 %, vous économiserez 2 665,50 \$ », illustre-t-elle. En résumé, vous pourriez obtenir 1 089 \$ de plus en reportant la déduction.

Pour connaître le montant que vous pouvez cotiser à votre REER, vérifiez si vous avez des droits de cotisation en consultant votre dernier avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada, ou accédez à « Mon dossier » sur leur site Web. La cotisation maximale est toujours de 18 % de votre revenu de l'année précédente, jusqu'à un certain plafond, soit 31 560 \$ en 2024. Les droits non utilisés des années précédentes s'ajoutent à ce montant maximal.

Qui devrait reporter sa déduction REER ?

Cette stratégie s'adresse principalement aux personnes anticipant une augmentation de leurs revenus dans les prochaines années, les plaçant ainsi dans une tranche d'imposition supérieure.

Julie Drolet donne l'exemple des médecins résidents, des médecins en début de pratique et des médecins en congé de maternité ou parental. Ces personnes auraient avantage à cotiser à leur REER et à reporter la déduction à une année ultérieure où leurs revenus seront certainement plus élevés. Il est toutefois essentiel de disposer des liquidités nécessaires.

Y a-t-il des inconvénients ?

Si vous ne demandez pas votre déduction fiscale l'année de votre cotisation, vous ne recevrez pas de remboursement d'impôt immédiat. C'est le principal inconvénient de cette stratégie, selon Julie Drolet. Le report de la déduction implique de retarder un remboursement d'impôt qui aurait pu être investi, générant ainsi un rendement plus rapidement. Cependant, il est peu probable que ce rendement aurait atteint 1 089 \$, soit le montant supplémentaire de remboursement d'impôt que vous obteniez en reportant la déduction d'un an ou deux dans l'exemple précédent.

« Reporter la déduction fiscale d'une cotisation REER est une excellente stratégie à utiliser à court terme. Elle vous permet d'augmenter votre remboursement d'impôt futur sans sacrifier le rendement pendant une trop longue période », résume Julie Drolet. Notez également que le report des déductions s'applique aussi bien au compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) qu'au REER. Il est possible de cotiser aux deux et de reporter ses déductions à un moment ultérieur afin de maximiser le montant de son retour d'impôt. Pour élaborer une stratégie sur mesure, communiquez avec nous.

RÉTENTION DU PERSONNEL LES SALAIRES DE VOTRE CLINIQUE SONT-ILS COMPÉTITIFS ?



Marc Pineault

Directeur adjoint Solutions cliniques Fonds FMOQ

Alors que le Québec continue d'afficher un taux de chômage historiquement faible, à 4,5 % en janvier 2024, les cliniques médicales font face à un défi de taille : la rétention du personnel. Dans le cadre de son offre de service, notre équipe Solutions cliniques rencontre des médecins pris au dépourvu par le départ de leur gestionnaire ou leurs secrétaires médicales qui ont reçu une meilleure offre salariale de la part d'un autre employeur. Or, en gestion de clinique comme en santé, la prévention est essentielle. Il n'est jamais trop tard pour évaluer et ajuster les salaires de vos employés.

Le contexte : un marché caractérisé par une forte concurrence

Le coût de la vie ayant augmenté rapidement au cours des dernières années, les travailleurs tentent d'améliorer leurs conditions salariales pour boucler leur budget. Les employeurs n'ont d'autre choix que de proposer des salaires plus élevés en raison de la hausse de la concurrence dans certains secteurs. Par ailleurs, l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés prévoit une hausse de 3,6 % des salaires en 2024.

Au Québec, par exemple, les salaires des secrétaires oscillent entre 18 \$ et 26,50 \$ de l'heure, selon les données du gouvernement du Canada. Cette fourchette masque toutefois des disparités notables d'une région à l'autre, en plus d'être appelée à augmenter. Même s'il y a peu de

cliniques médicales et de soins de santé dans la ville où vous êtes situé, des concurrents indirects pourraient recruter votre personnel. Des compagnies de toutes tailles et de tous secteurs d'activité cherchent activement des secrétaires, souligne Marc Pineault. Comment réagir face à la concurrence de ces entreprises ?

La solution : analyser votre offre salariale

Lorsqu'un employé décide de quitter un emploi, il tient compte de nombreux facteurs : l'attachement à son équipe, la fierté d'exercer son travail, des considérations pécuniaires, etc. Votre clinique peut s'efforcer d'offrir un environnement de travail stimulant et satisfaisant, cependant, si votre personnel a un salaire inférieur à la moyenne du marché, il pourrait être tenté de changer d'emploi.

Le seul moyen de savoir si les salaires de vos employés sont comparables à ceux offerts par vos concurrents est d'évaluer rigoureusement le marché. Notre service de validation des salaires vous donne l'heure juste. Il repose sur une collecte de données ciblées sur le marché de l'emploi et tient compte des différents secteurs qui recrutent des secrétaires, qu'il s'agisse de cliniques médicales ou d'une usine incontournable de la région.

Notre équipe analyse votre situation afin de déterminer les conditions salariales concurrentielles pour votre personnel. Parfois une augmentation, somme toute modeste (1 \$ ou 2 \$ de l'heure) vous permettra de garder une employée remarquable.

L'impact financier de cette décision sera probablement inférieur aux coûts potentiels de recrutement, formation et intégration d'un nouvel employé (tableau).

Tableau : Comparaison du coût annuel supplémentaire pour la clinique en cas d'augmentation salariale de 1 \$ et de 2 \$.

Augmentation du salaire d'une secrétaire	Coût annuel pour la clinique*
1 \$/heure	1 820 \$ à 2 080 \$
2 \$/heure	3 640 \$ à 4 160 \$

* Ces montants excluent les charges de l'employeur qui peuvent varier d'une clinique à l'autre.

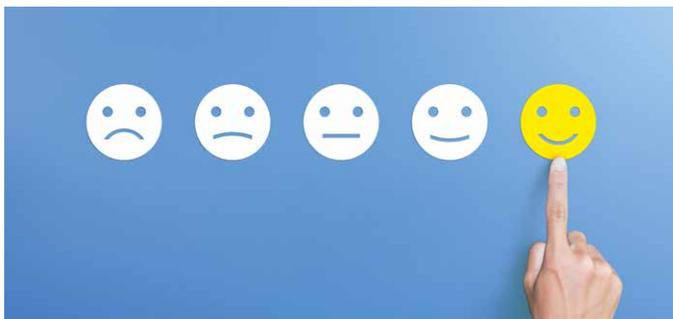
La gestion d'une clinique est exigeante, reconnaît Marc Pineault. Le recrutement et la rétention sont aujourd'hui le plus grand défi des cliniques médicales. Les experts de l'équipe Solutions cliniques Fonds FMOQ vous accompagnent à toutes les étapes de recherche, d'embauche et de rétention du personnel pour une bonne continuité de vos opérations.



SOLUTIONS CLINIQUES | FONDS FMOQ

À CHAQUE ÉTAPE, NOTRE ÉQUIPE D'EXPERTS VOUS ACCOMPAGNE :

- ✓ DÉMARRAGE : plans d'affaires et prévisions financières
- ✓ OUVERTURE : gestion de projet « clé en main » à toutes les étapes
- ✓ OPTIMISATION : diagnostic organisationnel 360°
- ✓ GESTION : accompagnement stratégique et ponctuel
- ✓ ACHAT/VENTE : évaluation de la valeur marchande de cliniques médicales



SONDAGE ANNUEL DE SATISFACTION

Votre satisfaction est notre priorité et notre plus belle récompense.

Vous avez reçu, le 28 mars dernier, un courriel vous invitant à répondre à un **court sondage anonyme** quant à votre satisfaction par rapport à votre expérience Fonds FMOQ.

Si vous n'avez pas reçu ce courriel, écrivez-nous à info@fondsfmoq.com et nous nous ferons un plaisir de vous faire suivre le lien du sondage.

Merci de votre précieuse participation.

SALON DES MÉDECINS RÉSIDENTS
MÉDECINE FAMILIALE

FONDS FMOQ

SALON DES MÉDECINS RÉSIDENTS



26 JUILLET 2024 À TROIS-RIVIÈRES

Cette année, Fonds FMOQ organise, pour une première fois, un événement majeur réunissant les médecins résidents en médecine familiale de l'ensemble des facultés de médecine du Québec.

Pour plus d'information, communiquez avec nous à info.sdmr@fondsfmoq.com.



CONFÉRENCES ET FORMATIONS

POUR VOTRE SANTÉ FINANCIÈRE



WEBINAIRE

PRÉPARER SA LIBERTÉ FINANCIÈRE

OFFERT AUX MÉDECINS
• GRATUIT!
• AINSI QU'ÀUX CONJOINTS

17 mai 2024 – 9 h à 16 h

ATELIERS SPÉCIALEMENT CONÇUS POUR LES MÉDECINS

- Principes de planification de votre santé financière
- Gestion fiscale efficace
- Investissements : comment s'y prendre ?
- Questions à se poser avant de s'incorporer
- Capital-retraite : stratégies d'accumulation
- Immobilier
- Assurances : comment évaluer ses besoins actuels et futurs ?
- Répercussions financières de votre statut matrimonial
- Testament, contrat d'union de fait, mandat de protection : meilleures pratiques et pièges à éviter

POUR VOUS INSCRIRE ET POUR PLUS DE DÉTAILS :



Contexte économique

Au cours des derniers mois, les taux d'intérêt élevés ont continué de ralentir l'activité économique mondiale. Plusieurs pays industrialisés comme l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et le Japon ont connu des baisses de leur PIB réel.

On constate également que la guerre entre Israël et le Hamas a eu des effets collatéraux, notamment sur le trafic maritime de la mer Rouge. Depuis quelques mois, les attaques de rebelles yéménites sur les navires commerciaux ont causé des délais de livraison et une forte hausse des prix du transport maritime. Cela n'aide en rien les efforts pour abaisser le taux d'inflation.

Aux États-Unis, après une année 2023 étonnamment vigoureuse, on s'attendait à un certain ralentissement de l'activité économique. Force est de constater que depuis le début de 2024, la création d'emplois continue de surpasser les prévisions. Par ailleurs, les indicateurs d'inflation semblent résister et tardent à baisser davantage. Par exemple, le taux d'inflation mesuré par l'indice des prix à la consommation affichait 3,2 % en février. Il est encore supérieur à la fourchette cible de 1 % à 3 % fixé par la Réserve fédérale. Malgré tout, la plupart des analystes sont optimistes et prévoient toujours une baisse du taux directeur en juin, suivie de deux baisses supplémentaires d'ici la fin de 2024.

Du côté canadien, la croissance économique est un peu plus faible. Au cours des derniers mois, les ménages canadiens ont toutefois démontré une certaine résilience. En effet, les ventes au détail, en particulier les ventes d'automobiles, ont affiché une croissance intéressante. Il est important de noter qu'au cours des douze derniers mois, la population canadienne a connu une croissance exceptionnelle permettant de soutenir la progression du PIB. Toutefois, la croissance du PIB réel et de la consommation par habitant a diminué. Notons qu'au Québec, les grèves dans les secteurs de l'éducation et de la santé ont affecté l'activité économique à la fin de 2023 et au début de 2024. L'économie du Québec traverse donc actuellement une période de légère contraction, voire de récession technique.

L'économie européenne stagne. La zone euro est déjà en récession technique, c'est-à-dire que les deux derniers trimestres de 2023 ont affiché des baisses du PIB réel. Les indicateurs économiques publiés durant le premier trimestre montrent peu de changement. Une telle situation milite en faveur d'une baisse du taux directeur dès le mois de juin.

En Chine, l'économie semble se raffermir après un début d'année timide. En février, la production industrielle a enregistré une hausse de 7 % par rapport à 2023. Les ventes des détaillants sont pour leur part en hausse de 5,5 %. Cela est de bon augure pour l'économie chinoise. Pour 2024, les dirigeants ont établi la

cible de croissance du PIB à 5 %. Cette cible est particulièrement ambitieuse dans un contexte de faible croissance de la demande de la part des pays occidentaux pour les produits chinois. Rappelons qu'en 2023, le PIB réel chinois s'est accru de 5,2 %.

Notons enfin que l'escalade d'attaques contre les navires en mer Rouge a aussi provoqué une hausse du prix du pétrole. Les pays exportateurs ont également contribué à cette hausse en prolongeant les coupes de production. Le prix du pétrole brut (WTI) se négociait à environ 71 \$ US en début d'année. Il a touché 83 \$ US à la mi-mars, ce qui représente une hausse de près de 17 %.

Politique monétaire et titres à revenu fixe

Au premier trimestre, les banques centrales nord-américaines ont maintenu leur taux directeur inchangé. De part et d'autre de la frontière, les autorités monétaires estiment qu'il est encore trop tôt pour abaisser le taux de base.

La Banque du Canada affirmait, début mars, qu'il y a trop de composantes de l'indice des prix à la consommation dont la croissance est supérieure à 3 %. Selon elle, les progrès en matière d'inflation sont inégaux et des pressions inflationnistes demeurent présentes. Le maintien de taux d'intérêt élevés a modéré la demande : la croissance économique a ralenti et le marché du travail s'est assoupli. La Banque mentionne toutefois qu'elle souhaite « voir d'autres signes que la croissance des salaires se modère » avant de baisser son taux directeur.

C'est sans surprise que la Fed a décidé de maintenir son taux directeur lors de ses deux rencontres du premier trimestre. En effet, la croissance économique demeure forte et la création d'emplois dépasse les attentes. En conséquence, la Fed n'a pas de pression pour abaisser son taux, et peut attendre que les indicateurs d'inflation soient revenus à l'intérieur de la fourchette cible, soit entre 1 % et 3 %. Le président de la Fed a clairement annoncé que le taux ne monterait plus et que le prochain mouvement sera une baisse. En date du 20 mars 2024, les dirigeants de la Fed prévoient trois baisses de taux directeur d'ici la fin de 2024, une tendance qui devrait se poursuivre en 2025.

Au cours du premier trimestre, les mouvements du marché obligataire ont évolué en fonction des prévisions relatives au début de la baisse du taux directeur. En fin de trimestre, la majorité des investisseurs prévoyaient au moins trois baisses aux États-Unis et quatre au Canada, d'ici la fin de 2024. En janvier et février, la ténacité de l'inflation a refroidi les ardeurs des investisseurs obligataires. Il est devenu évident que le taux directeur ne serait pas abaissé en mars. La première baisse sera sans doute en juin.

SURVOL DES MARCHÉS FINANCIERS | FIERA CAPITAL

Les taux obligataires ont augmenté durant les trois premiers mois de 2024, et ce, tant au Canada qu'aux États-Unis. À titre d'exemple, le taux des obligations gouvernementales américaines et canadiennes d'échéance de 10 ans a grimpé d'environ 35 points centésimaux. Cette hausse des taux explique le moins bon rendement des obligations, à comparer au trimestre précédent. Notons par ailleurs que la perspective d'un atterrissage en douceur de l'économie a permis une diminution des écarts de taux des obligations de sociétés.

Marchés boursiers

Durant le premier trimestre de 2024, le marché boursier américain a continué d'être aspiré par la poussée des entreprises de technologie, particulièrement celles liées à l'intelligence artificielle. Le groupe d'entreprises technologiques qu'on a surnommé les « Magnificent 7 », ou les « Sept magnifiques », ont permis aux indices américains de poursuivre sur leur lancée. La progression de près de 10 % des indices américains a donc éclipsé la hausse trimestrielle de moins de 6 % du marché boursier canadien.

Outre la hausse des titres technologiques, la perspective de baisse de taux directeurs aux États-Unis et au Canada a également soutenu l'optimisme des investisseurs.

Notons que les actions canadiennes de petite capitalisation ont livré un rendement semblable à celui des actions de grande capitalisation. Cette bonne performance est surtout attribuable à la hausse des titres du secteur de l'énergie et à leur place prépondérante dans l'indice canadien. Aux États-Unis, l'indice des actions de petite capitalisation a affiché un rendement très inférieur à celui des grandes sociétés.

« L'étoile du premier trimestre est sans contredit le marché boursier japonais [...] »

L'étoile du premier trimestre est sans contredit le marché boursier japonais : celui-ci a grimpé de plus de 20 % en trois mois. Après une très longue période de léthargie de plus de 20 ans, le marché japonais s'est réveillé en 2023. L'enthousiasme des investisseurs est notamment attribuable au fait que le Japon est enfin libéré des pressions déflationnistes qui freinaient sa croissance. Par ailleurs, au premier trimestre, le marché européen a grimpé de plus de 9 %, soutenu lui aussi par la perspective de baisse du taux directeur et une reprise éventuelle de la demande mondiale.

L'indice MSCI des actions de marchés émergents a connu de fortes fluctuations durant le trimestre. En effet le marché chinois a été particulièrement volatil. L'amélioration des perspectives économiques a toutefois permis à l'indice de terminer le trimestre en hausse.

À l'horizon

Les principales banques centrales continuent de parler d'une même voix. Après avoir combattu ensemble l'inflation excessive qui a suivi la pandémie de COVID-19 et l'invasion de l'Ukraine, elles annoncent maintenant la fin des hausses de taux. La prochaine étape, disent-elles, sera un mouvement à la baisse. Il faudra toutefois attendre que les pressions inflationnistes se soient résorbées de façon durable. Dans ce contexte, il est possible que les baisses de taux ne soient pas coordonnées. Elles se matérialiseront en fonction de l'évolution de l'inflation et de la situation économique de chaque pays.

Depuis que les taux d'intérêt sont élevés, l'économie mondiale s'est montrée particulièrement résiliente. Malgré les politiques très restrictives des banques centrales, aucun pays développé ne s'est enfoncé dans une récession profonde. Dans les faits, on a plutôt observé une stagnation de l'économie dans la majorité des pays industrialisés.

En Amérique du Nord, le phénomène de rareté de la main-d'œuvre était tel que les hausses de taux ont à peine fait augmenter le taux de chômage. De fait, le ralentissement causé par la hausse des taux a permis d'éponger le nombre de postes vacants que les employeurs peinaient à combler.

Au cours des prochains mois, on pourra constater que les banques centrales ont réussi à réaliser un atterrissage en douceur de l'économie. L'inflation reviendra suffisamment proche des cibles pour que la baisse des taux directeurs débute enfin. On passera d'une politique d'attente à une période de réduction rapide.

L'économie canadienne a davantage souffert de la période de taux élevés. C'est pourquoi la Banque du Canada pourrait abaisser son taux directeur plus rapidement que la Réserve fédérale américaine. En conséquence, le dollar canadien pourrait être temporairement affecté. Il devrait remonter lorsque le rythme de croissance économique s'accélénera.

La réalisation de cet atterrissage en douceur permettra le début d'un nouveau cycle économique. Au cours des 12 à 18 prochains mois, les marchés boursiers devraient donc connaître une période faste. Les rendements boursiers pourraient largement dépasser ceux des obligations.

En début de cycle économique, les actions des pays émergents et le marché boursier canadien sont normalement privilégiés. À cet égard, dans les portefeuilles équilibrés où la politique nous le permet, nous avons diminué la liquidité et alloué des sommes supplémentaires aux actions américaines et celles des pays émergents.

RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS (%) ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS (\$) AU 31 MARS 2024

FONDS FMOQ	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%)	15 ans (%)	20 ans (%) ou depuis création	(\$)
MONÉTAIRE	4,70	3,68	2,49	1,92	1,83	1,31	1,12	1,59	10,014
ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR	6,36	2,11	2,21	4,87	3,19	3,60	s.o.	3,82 (2013-04-05)	11,779
OMNIBUS	8,91	3,73	3,90	8,70	5,45	5,04	6,68	5,33	30,384
PLACEMENT	9,47	3,49	4,25	9,16	5,19	5,72	6,89	5,55	34,493
REVENU MENSUEL	8,25	2,92	5,75	10,65	6,52	4,61	7,07	5,33 (2006-10-06)	11,902
OBLIGATIONS CANADIENNES	1,53	-0,78	-2,37	-1,65	-0,65	1,05	2,20	2,58	10,116
ACTIONS CANADIENNES	11,35	4,16	8,01	16,14	9,28	6,58	8,90	6,78	30,885
ACTIONS INTERNATIONALES	16,36	8,92	6,96	14,49	9,02	9,36	11,10	6,75	18,596
OMNIRESPONSABLE	10,74	5,15	4,57	8,57	6,34	s.o.	s.o.	6,37 (2016-09-16)	14,583

RATIO DES FRAIS DE GESTION AU 29 FÉVRIER 2024

Types de fonds	Médianes de l'industrie*	Fonds FMOQ comparables**	
MONÉTAIRES CANADIENS	0,73 %	MONÉTAIRE	0,46 %
ÉQUILIBRÉS CANADIENS	2,07 %	ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR OMNIBUS REVENU MENSUEL OMNIRESPONSABLE	1,09 %
ÉQUILIBRÉS	2,14 %	PLACEMENT	1,09 %
OBLIGATIONS CANADIENNES	1,29 %	OBLIGATIONS CANADIENNES	1,09 %
ACTIONS CANADIENNES	2,15 %	ACTIONS CANADIENNES	1,09 %
ACTIONS MONDIALES	2,29 %	ACTIONS INTERNATIONALES	1,09 %

* Source : Morningstar (univers des fonds communs de placement canadiens excluant les fonds dont les frais sont chargés à part).

** Ratio des frais de gestion des Fonds FMOQ = frais de gestion + taxes applicables.

FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSIERS* ET OBLIGATAIRES

Indices	Variation depuis 1 an	2024-03-28	Écarts	2023-12-29	Écarts	2023-09-30	Écarts	2023-06-30	Écarts	2023-03-31
S&P/TSX (Toronto)	10,3 %	22 167,03	5,8 %	20 958,44	7,3 %	19 541,27	-3,0 %	20 155,30	0,3 %	20 099,89
S&P 500 (New York) **	28,0 %	7 114,41	12,8 %	6 308,46	9,0 %	5 785,28	-1,8 %	5 892,20	6,0 %	5 556,88
MSCI EAEO (Europe, Australie, Extrême-Orient) **	12,3 %	3 177,64	7,4 %	2 957,49	7,9 %	2 740,50	-2,9 %	2 822,35	-0,3 %	2 829,75
FTSE Univers (obligations canadiennes)	2,1 %	1 107,80	-1,2 %	1 121,50	8,3 %	1 035,80	-3,9 %	1 077,50	-0,7 %	1 085,00

* Ces pourcentages représentent les fluctuations des valeurs des indices. Ils n'incluent pas les rendements de dividendes. ** Convertis en dollars canadiens.

Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. est une filiale en propriété exclusive de la Société de services financiers Fonds FMOQ inc., elle-même filiale à part entière de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et est le placeur principal des Fonds FMOQ. Il n'y a aucune commission, ni aucuns frais ou pénalité à l'achat ou au rachat des parts des Fonds FMOQ acquises ou rachetées par l'entremise du placeur principal. Veuillez lire le prospectus simplifié disponible dans le site Internet du placeur principal au www.fondsfmoq.com. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel ou annualisé, qui tient compte du réinvestissement de toutes les distributions. Les Fonds FMOQ ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada et ne sont pas garantis. La valeur des parts d'un fonds commun de placement fluctue fréquemment et rien ne garantit qu'un fonds marché monétaire pourra maintenir une valeur liquidative fixe, aussi, rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. Le rendement annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 4,98 %, calculé pour une période de sept jours, terminée à la date du présent rapport ; il ne représente pas un rendement réel sur un an.

Les Fonds FMOQ sont évalués, aux fins de transactions, chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte pour opérations, à l'exception des jours où nos bureaux sont fermés, soit le lendemain du Jour de l'An et le lundi de Pâques. Nous effectuerons les transactions des Fonds FMOQ à chaque jour ouvrable de l'année, à l'exception des jours mentionnés.

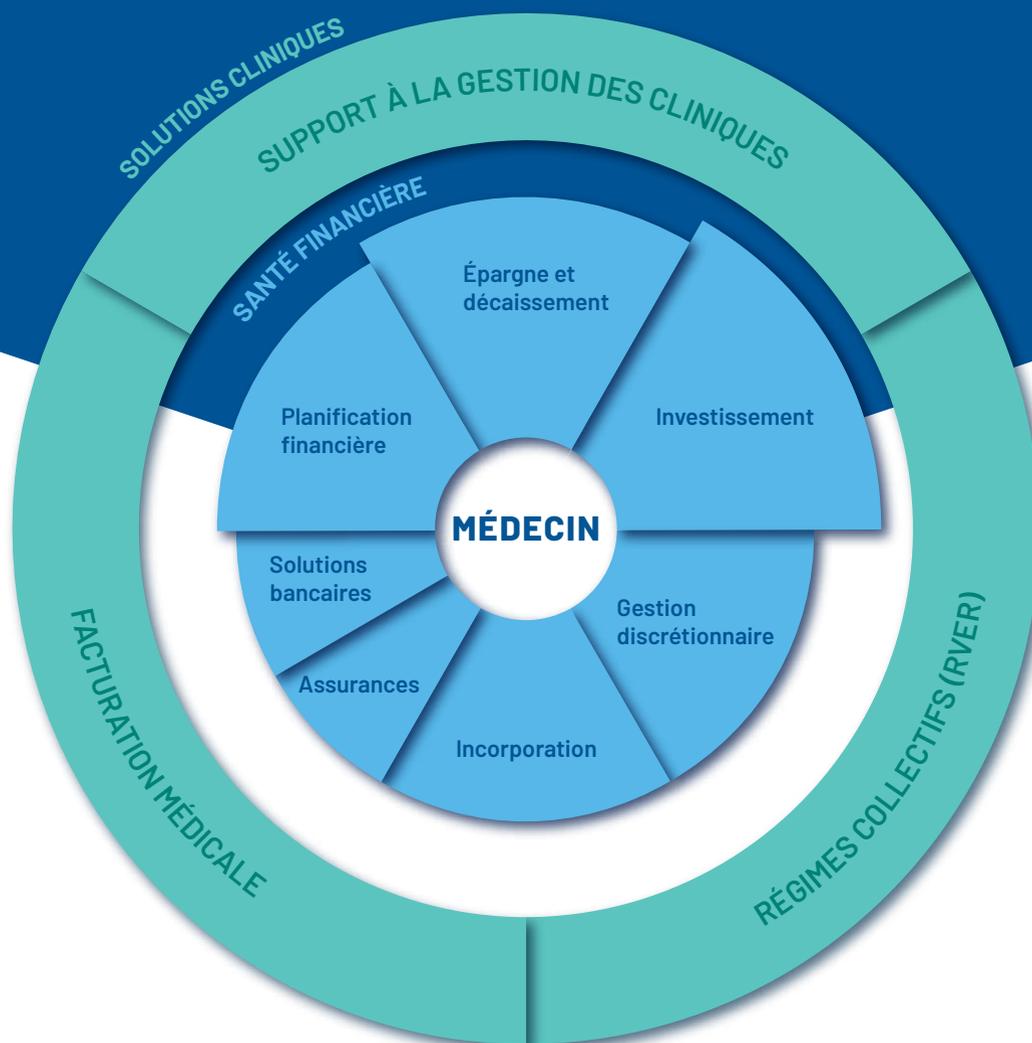
Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 10 h pour qu'une transaction soit exécutée le jour même, sans quoi elle sera reportée au jour ouvrable suivant.

STRATÉGIES FINANCIÈRES ET SOLUTIONS

POUR VOUS, VOTRE FAMILLE ET VOTRE CLINIQUE

Les Fonds FMOQ ont été initiés par et pour les médecins afin que ces derniers puissent compter sur un **partenaire de confiance** pour leur **santé financière**. Pari réussi, car les produits et services signés « Fonds FMOQ » constituent la **référence** au sein de la **communauté médicale québécoise** depuis de nombreuses années.

Guidées par les **valeurs de confiance, de proximité et du meilleur intérêt du client**, nos équipes contribuent aussi bien à votre **prospérité financière** qu'à la **gestion optimale** de votre environnement de travail, **à toute étape de votre vie**.



MONTRÉAL

Téléphone : 514 868-2081
Sans frais : 1 888 542-8597

QUÉBEC

Téléphone : 418 657-5777
Sans frais : 1 877 323-5777

FONDSFMOQ.COM

INFO@FONDSFMOQ.COM

